DOMMAGE CORPOREL

Préjudice corporel : évaluer les postes, chiffrer et conduire la procédure

Le dossier de dommage corporel se gagne sur la méthode. Le rapport d'expertise fixe des conclusions médicales qu'il faut traduire en postes de préjudice puis chiffrer. Un poste oublié une confusion entre préjudices temporaires et permanents ou une demande mal étayée pour l'assistance d'une tierce personne réduisent l'indemnisation sans recours possible une fois la transaction signée. Cette journée suit le dossier du fait dommageable à l'indemnisation. Les participants apprennent à préparer l'expertise médicale à lire les conclusions à ventiler les préjudices selon la nomenclature usuelle à construire une évaluation chiffrée et à choisir entre la voie amiable et la voie judiciaire.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 036 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Avocats juristes et gestionnaires de sinistres corporels ainsi que collaborateurs d'assurance de fonds d'indemnisation et professionnels accompagnant les victimes.

PRÉREQUIS
Connaissance des principes de la responsabilité civile et pratique des dossiers de sinistres.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier le régime d'indemnisation applicable selon l'origine du dommage
- Préparer l'expertise médicale et assister la victime pendant son déroulement
- Analyser un rapport d'expertise et en extraire les éléments d'évaluation
- Ventiler les préjudices patrimoniaux et extrapatrimoniaux temporaires et permanents
- Chiffrer chaque poste et étayer les demandes par les justificatifs adaptés
- Arbitrer entre offre amiable et procédure judiciaire

03 Programme détaillé

M1 Cadre de l'indemnisation et expertise médicale

- Poser le dossier avant de chiffrer
- Régimes d'indemnisation selon l'origine du dommage et acteurs concernés
- Recueil des pièces médicales et constitution du dossier de la victime
- Préparation de l'expertise et rôle du médecin conseil de victime
- Déroulement de l'expertise et observations à formuler
- Lecture critique du rapport et suites en cas de désaccord
- Cas pratique : Les participants préparent les observations à adresser à l'expert à partir d'un dossier médical incomplet.

M2 Ventilation et évaluation des postes

- Traduire les séquelles en préjudices indemnisables
- Distinction entre préjudices patrimoniaux et extrapatrimoniaux
- Préjudices temporaires avant consolidation et préjudices permanents
- Pertes de gains professionnels et incidence professionnelle
- Assistance par tierce personne et aménagements nécessaires
- Préjudices des proches et situations de décès
- Atelier : Chaque participant ventile les conclusions d'un rapport d'expertise en postes puis compare son découpage au groupe.

M3 Chiffrage négociation et procédure

- Obtenir une indemnisation complète
- Constitution des justificatifs à l'appui de chaque poste chiffré
- Traitement des recours des organismes sociaux
- Analyse d'une offre d'indemnisation et points de discussion
- Conduite de la négociation et portée de la transaction
- Choix de la voie judiciaire et éléments de la demande
- Mise en situation : Le groupe conteste par écrit une offre d'assureur en reprenant les postes sous-évalués.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 036 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr